

PRAYERS

Mr. Whelan, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copies of a Report to the Canadian Egg Marketing Agency, dated July, 1977, entitled: "1977 Update of the Provincial Models of the Farm-Gate Cost of Egg Production for Medium Size Egg Producers". (English and French).—Sessional Paper No. 303-4/73.

Pursuant to Standing Order 60 (11), on motion of Mr. Chrétien, seconded by Mr. Horner, Bill C-11, An Act to amend the statute law relating to income tax and to provide other authority for the raising of funds, was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Mr. Gillespie, seconded by Mr. Horner, by leave of the House, introduced Bill C-12, An Act to require the reporting of certain financial and other statistics relating to the affairs of certain petroleum companies carrying on business in Canada, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

By unanimous consent, it was ordered,—That, notwithstanding any Standing Order, the Minister of Veterans Affairs may make a statement and spokesmen for parties in opposition may comment thereon immediately the House is called to order on November 10, 1977, provided that Mr. Speaker shall allot the amount of time to Routine Proceedings and Oral Questions before the House proceeds to Orders of the Day.

Bill C-3, An Act respecting the reorganization of Air Canada, as reported (with amendments) from the Standing Committee on Transport and Communications, was again considered at the report stage.

Whereupon the House resumed debate on motion numbered 1 of Mr. Knowles (Winnipeg North Centre), seconded by Mr. Peters,—That Bill C-3, An Act respecting the reorganization of Air Canada, be amended in Clause 7 by striking out lines 6 to 9 at page 4.

After further debate, the question being put on the motion, pursuant to Standing Order 75 (11), a recorded division was deferred.

Mr. Stevens, seconded by Mr. Ellis, moved motion numbered 2,—That Bill C-3, An Act respecting the reorganization of Air Canada, be amended in Clause 7 by adding immediately after line 31 at page 5 the following new subclause:

“(11.1) Every material contract entered into between the Corporation and

(a) a director or officer of the Corporation, or

PRIÈRE

M. Whelan, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Rapport, en français et en anglais, en date du mois de juillet 1977, soumis à l'Office canadien de commercialisation des œufs, intitulé: «Mise à jour 1977 des modèles provinciaux du coût de production des œufs encouru à la ferme pour les producteurs de taille moyenne». (Document parlementaire n° 303-4/73).

En conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 60 du Règlement, sur motion de M. Chrétien, appuyé par M. Horner, le Bill C-11, Loi modifiant le droit fiscal et prévoyant l'attribution d'autres pouvoirs pour percevoir des fonds, est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Gillespie, appuyé par M. Horner, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-12, Loi ayant pour objet d'obliger certaines compagnies pétrolières faisant affaire au Canada à divulguer certaines statistiques financières et autres, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que, nonobstant tout article du Règlement, le ministre des Affaires des anciens combattants puisse faire une déclaration et les porte-parole des partis de l'opposition puissent la commenter dès que la Chambre sera appelée à l'ordre le 10 novembre 1977, étant entendu que M. l'Orateur fixera le temps que la Chambre consacrera aux affaires courantes et aux questions orales avant de passer à l'ordre du jour.

Le Bill C-3, Loi portant réorganisation d'Air Canada, rapporté avec des amendements par le Comité permanent des transports et des communications, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion numéro 1 de M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), appuyé par M. Peters,—Qu'on modifie le Bill C-3, Loi portant réorganisation d'Air Canada, à l'article 7, en supprimant les lignes 6 à 9, page 4.

Après plus ample débat, cette motion est mise aux voix et, en conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 75 du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

M. Stevens, appuyé par M. Ellis, propose la motion numéro 2,—Qu'on modifie le Bill C-3, Loi portant réorganisation d'Air Canada, à l'article 7, en ajoutant, immédiatement après la ligne 34, page 5, ce qui suit:

«(11.1) Les contrats importants conclus entre la société et

a) un administrateur ou un dirigeant de la société, ou